

## Sur le pouvoir d'achat, les employeurs ont un pouvoir d'action

Comment redonner du pouvoir d'achat aux salariés en cette période d'inflation ? La question a occupé les premières minutes du débat présidentiel d'hier, l'occasion pour Emmanuel Macron et Marine Le Pen de s'écharper sur leurs propositions respectives. Mais inutile d'attendre le verdict des urnes pour passer à l'action. Des moyens, à la main des employeurs, existent déjà pour améliorer le quotidien du personnel... sans pour autant toucher à sa rémunération.

▶ **A lire :** Sept leviers pour augmenter le pouvoir d'achat de ses salariés

## Le moral des dirigeants façon puzzle

L'impact de la guerre en Ukraine fait débat chez les patrons. Globalement, le contexte économique a continué de peser sur leur moral en avril : en net repli le mois dernier, le climat des affaires, mesuré par l'Insee, a encore perdu 1 point. Il est au plus bas depuis un an, juste après le dernier confinement. Mais, selon les secteurs, la situation est, en réalité, très contrastée : le commerce de détail se désespère (-6 points en un mois, et désormais à 7 unités sous sa moyenne de longue période), les services se maintiennent, l'industrie se console (+1, grâce à une confiance retrouvée sur les carnets de commandes) et le bâtiment se revigore (+2)... mais en apparence seulement. Car, dans le BTP, les chefs d'entreprise sont aux prises avec des difficultés d'approvisionnement historiques, souligne aussi l'Insee.

## Industrie : une si chère inflation

Si les difficultés d'accès aux matériaux étranglent le BTP, la hausse des prix de l'énergie asphyxie, elle, l'industrie. L'inflation actuelle complique sérieusement l'équation économique des usines françaises. Un sujet sensible, au point d'être parfois tabou. Exemple en Auvergne-Rhône-Alpes, où notre rédaction locale a mené l'enquête sur les dégâts infligés par cette flambée.

▶ **A lire :** Comment les industriels d'Auvergne Rhône-Alpes s'adaptent à l'envolée des prix de l'énergie

## Chimie : une si faible croissance

La chimie arrêtée dans son élan. En 2022, la filière s'attend à "une croissance modeste" de son chiffre d'affaires, de 1 à 2 %. La faute notamment à l'envolée des prix de l'énergie, à des "problèmes de transport persistants" et à d'autres "difficultés opérationnelles (notamment des pénuries d'intrants)" aggravées par la guerre en Ukraine, explique l'organisation professionnelle France Chimie. De quoi entraver le retour à la normale engagé en 2021. L'an dernier, le CA du secteur avait progressé de quasiment 6 % en un an, les investissements productifs de plus de 20 % et les exportations atteint 69 milliards d'euros, "un nouveau record". Las, la production française est restée inférieure de 2,8 % à ce qu'elle était en 2019, avant la crise sanitaire (contre +3,6 % au niveau européen).

## France 2030 : les investissements industriels bientôt soutenus

Peu importe le prochain locataire de l'Élysée, les entreprises devraient bientôt bénéficier d'un nouveau coup de pouce à l'investissement. La Commission européenne a autorisé, aujourd'hui, la France à mobiliser 7 milliards d'euros jusqu'au 31 décembre, au titre des aides publiques contre la crise du coronavirus. Ces fonds seront dédiés à "des investissements durables", dans le cadre du plan France 2030. A destination de l'industrie, ils iront "notamment" à la chimie, l'automobile et les fabricants de machines et équipements, à raison de 70 millions d'euros maximum par bénéficiaire. "Jusqu'à 1 000 entreprises" devraient être concernées, selon Bruxelles.

## 20 avril

### **Présidentielle 2022 : les entreprises dans le débat ?**

Face-à-face sous les projecteurs, cinq ans plus tard. Le traditionnel débat d'entre-deux tours de l'élection présidentielle se tiendra ce soir, à 21h. Comme en 2017, il opposera Marine Le Pen à Emmanuel Macron. Huit thèmes seront abordés au cours de la soirée, selon *France Info*. Le pouvoir d'achat ouvrira le bal, avant un détour par l'international, puis un enchaînement de sujets liés, de près ou de loin, aux entreprises, à travers les questions de modèle social, d'environnement et de compétitivité-attractivité de la France. La jeunesse, la sécurité et les institutions clôtureront les

échanges. Pour ceux d'entre vous qui auraient autre chose à faire, pas de panique : *Le Journal des Entreprises* vous résumera la partie économique de ces discussions, à l'issue du débat.

## Les embauches font de la résistance

La conjonction des crises n'a pas refroidi les employeurs. Entre janvier et mars, malgré la cinquième vague de Covid-19 et le début de la guerre en Ukraine, les embauches se sont, certes, infléchies, mais elles sont restées à un niveau très élevé pour le troisième trimestre consécutif, selon l'Urssaf. Les CDI résistent toutefois bien mieux à la conjoncture que les contrats les plus courts.

## Carburants : le prix du GNR repart de l'avant

L'effet de la "remise carburant" s'essouffle déjà. Le prix du litre de GNR est reparti à la hausse la semaine dernière : à 1,3715 euro en moyenne au 15 avril, il a rebondi de 6 centimes, soit +4,7 % en sept jours, selon le relevé hebdomadaire du ministère de la Transition écologique. Autrement dit, les deux baisses successives enregistrées en début de mois sont d'ores et déjà effacées. Les autres carburants, eux, poursuivent leur déclin, mais à un rythme beaucoup plus lent, autour de -1 centime à peine, que ce soit pour le gazole (1,8116 €, -0,5 %), le sans plomb 95 (1,7805 €) ou le SP98 (1,834 €). Malgré leur recul modeste (-0,7 %), les deux derniers sont désormais retombés à leur niveau de début février.

## Automobile : mars, et ça ne repart pas... du tout

Le marché automobile de l'UE touche (encore) le fond. En mars, les ventes ont enregistré leur 9<sup>e</sup> baisse consécutive et plongé de 20,5 % sur un an, selon l'Association des constructeurs européens (Acea). Avec 844 187 véhicules écoulés, elles ont atteint leur plus bas niveau, à cette période de l'année, depuis mars 2020, quand l'irruption du Covid-19 avait complètement paralysé les immatriculations. Cette fois, le blocage vient de l'offre, et, en l'occurrence, de la poursuite des "perturbations des chaînes d'approvisionnement, exacerbées encore davantage par l'invasion russe de l'Ukraine". Une situation qui a notamment conduit à l'arrêt d'usines Renault en Meurthe-et-Moselle ou, encore cette semaine, dans le Nord. Evolution

contrastée pour les groupes français justement : le mois dernier, Stellantis a signé l'une des pires performances du marché (-32,9 % en un an), quand Renault a limité la casse (-14,1 %). Sur l'ensemble du premier trimestre, les ventes européennes restent déprimées (-12,3 %). Rapportées à 2019, c'est-à-dire avant la pandémie, elles s'effondrent même de 44,3 %.

## La double peine de l'économie mondiale

La guerre en Ukraine ajoute de l'huile sur une croissance mondiale déjà consumée par les braises du Covid-19. Le diagnostic du FMI est sans appel : le PIB de la planète ne devrait progresser que de 3,6 % en 2022, soit 0,8 point de moins que prévu en janvier. La correction est encore plus forte pour la zone euro (+2,8 % de croissance attendus, soit 1,1 point de perdu), tandis que la France résisterait un peu mieux avec +2,9 % (en baisse de 0,6 point quand même). Ce "net ralentissement" s'accompagnera d'une inflation plus forte (+5,7 % dans les pays développés) et pendant "plus longtemps" qu'envisagé. La raison en est simple : "L'invasion [russe] (...) aggrave les difficultés économiques engendrées par la pandémie" de Covid-19, déplore le Fonds monétaire international. Or, la suite de l'année dépendra de l'évolution de chacune de ces deux crises. D'où "un degré d'incertitude exceptionnellement élevé" qui n'inspire guère à l'optimisme. Un constat que partageait, déjà, la Banque de France, il y a une semaine.

## L'entreprise à mission, pour quoi faire ?

Petit-à-petit, la société à mission fait son nid. Fin 2021, la France comptait 505 structures converties à cette démarche, selon l'observatoire de la Communauté des entreprises à mission. Autrement dit, leur nombre a plus que doublé en un an. Et après ? A quoi peut bien leur servir de se doter d'une raison d'être et, surtout, qu'est-ce que ça change vraiment pour elles et leur environnement ? Pour le savoir, notre rédaction de Loire-Atlantique - Vendée est allée à la rencontre d'entreprises pionnières, dans une région, les Pays de Loire, parmi les plus en pointe dans le domaine.

**► A lire :** Les sociétés à mission partent à la conquête d'un nouveau modèle d'entreprise

# 19 avril

## **Les aides exceptionnelles au transport entrent en vigueur**

Le gouvernement l'avait annoncé, le décret vient de paraître. Suite à la hausse du prix des produits pétroliers résultant du conflit en Ukraine, l'État met en place des aides exceptionnelles à destination du secteur des transports, avec entrée en vigueur immédiate. Plus précisément, il s'agit d'aides au véhicule (entre 300 euros pour une ambulance et 1 300 euros pour un véhicule tracteur de transport routier de marchandises), au bénéfice des entreprises dont l'activité principale est le transport public de marchandises ou de voyageurs par autocar, mais aussi des entreprises de transport sanitaire. Les sociétés de négoce d'animaux vivants sont également concernées. Pour connaître les conditions d'éligibilité et les montants alloués :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045536740>

## **Hydrogène vert : un marché de 10 milliards d'euros en France**

Produit à partir de l'électrolyse de l'eau, l'hydrogène vert a le vent en poupe. "La puissance cumulée des électrolyseurs à fabriquer et à raccorder au réseau électrique avoisinera 6,5 gigawatts en 2030", indique le syndicat professionnel Gimelec. Une nouvelle infrastructure qui engendrera des retombées pour les fabricants de matériel électrique et d'automatismes. Le marché est "estimé à 10 milliards d'euros d'ici 2030" en France, selon le Gimelec.

## **Stellantis suspend sa production en Russie**

Le groupe automobile Stellantis (282 000 salariés) interrompt sa production en Russie. "Suite au renforcement jour après jour des sanctions croisées et aux difficultés logistiques rencontrées quotidiennement, Stellantis a décidé de suspendre son activité industrielle à Kaluga afin de garantir le respect total de l'ensemble des sanctions croisées et protéger ses employés", indique, dans un communiqué, le groupe issu de la fusion de PSA et Fiat Chrysler.

## **French Tech : les levées de fonds battent encore des records**

Les start-up de la French Tech surfent sur une belle dynamique. D'après le baromètre du capital-risque publié par EY, plus de 230 levées de fonds ont permis de récolter 5 milliards d'euros en France, au premier trimestre 2022. Soit une hausse d'environ 150 % par rapport au premier trimestre 2021. Une

étude qui inclut à la fois les chiffres du capital-risque et du capital-développement. Il s'agit du "meilleur trimestre jamais enregistré", ajoute le cabinet d'audit. Un essor notamment tirée par les levées de fonds de Qonto (486 millions d'euros), Back Market (450 millions d'euros) et Doctolib (400 millions d'euros). A noter aussi que la France a attiré presque deux fois plus de fonds que l'Allemagne au premier trimestre.

## **Deliveroo condamnée pour travail dissimulé**

Le tribunal judiciaire de Paris a infligé une amende de 375 000 euros à Deliveroo France, jugée pour "travail dissimulé", a indiqué l'Agence France Presse sur son compte Twitter. "Le tribunal a suivi les réquisitions du parquet qui demandait la peine maximale" à l'encontre de la plateforme de livraison de repas. Il s'agit du premier procès pénal de "l'ubérisation" en France, "avec comme un enjeu le véritable statut de ses livreurs", poursuit l'AFP sur le réseau social.

## **L'embargo sur le pétrole russe "plus que jamais nécessaire" pour Bruno Le Maire**

"Avec Emmanuel Macron, nous avons toujours dit que nous voulions un embargo sur le charbon - c'est fait - et un embargo sur le pétrole russe", a précisé Bruno Le Maire au micro d'Europe 1, le 19 avril. "Plus que jamais, il est nécessaire d'arrêter les importations de pétrole venu de Russie", pour porter un coup "au financement de la guerre en Ukraine", a ajouté le Ministre de l'Économie et des Finances, interrogé sur le conflit et la situation dans la province du Donbass. "Nous essayons de convaincre nos partenaires européens d'arrêter les importations", a-t-il également déclaré.

# 15 avril

## **Présidentielle : la rémunération des patrons s'invite dans le débat**

66 millions d'euros : 19 millions d'euros de salaires et de primes auxquels s'ajoutent des actions gratuites et une rémunération exceptionnelle pour la transformation du groupe estimée à 47 millions d'euros d'ici 2026. Retoquée

par une majorité d'actionnaires du constructeur automobile Stellantis (ex-PSA), la rémunération record de son PDG Carlos Tavares s'invite dans le débat de l'élection présidentielle. Ce vendredi matin sur France Info, Emmanuel Macron a dénoncé des montants « astronomiques, excessifs et choquants » et en appelle à une approche européenne pour lutter contre les rémunérations abusives des grands patrons. De son côté, Marine Le Pen estime que « le meilleur moyen d'atténuer ces rémunérations qui sont hors de proportion », est de « faire entrer les salariés » au capital en tant qu'actionnaires. Pendant ce temps, aux Pays-Bas, c'est la rémunération record du PDG d'Universal Music qui fait débat : près de 274 millions d'euros en 2021.

## **Les créations d'entreprises rebondissent en mars**

Après un net repli de 4,7% en février, le nombre de créations d'entreprises s'est redressé en mars, avec un rebond de 1,9%, selon la dernière étude de l'Insee publiée ce vendredi. Une hausse qui concerne tous les types d'entreprises, avec cependant des disparités. Les créations de micro-entreprises augmentent ainsi de 2,3% après une chute de 7,3%, tandis que les créations d'entreprises classiques se redressent de 1,6%, après une chute de 0,4%. Sur les douze derniers mois, le nombre de créations d'entreprises augmente fortement en mars (+8,5%), sans atteindre toutefois le rythme du mois précédent (+13,5%). Des chiffres en hausse, donc, mais à mettre en perspective avec la lourde chute des créations d'entreprises durant le premier confinement de 2020.

## **Les prix à la consommation continuent de grimper**

Toujours selon les chiffres de l'Insee publiés ce vendredi, l'indice des prix à la consommation poursuit son ascension. En mars, il a augmenté de 1,4%, après une hausse de 0,8% en février. Après avoir augmenté de 3,6% en février, la flambée des prix de l'énergie se poursuit (+ 9%), dans le sillage de celle des prix des produits pétroliers (+17% après +5,6%). Dans une moindre mesure, les prix des produits manufacturés augmentent quant à eux de 1,4%, tout comme ceux de l'alimentation (+0,9%). En revanche, les prix des services ralentissent légèrement (+0,2%), en raison notamment du repli des prix des services de transports (-0,9%). Sur un an, l'inflation sous-jacente augmente ainsi de 2,5 %.

## Pour suivre l'inflation, le Smic revalorisé de 2,65% en mai

Conformément à la loi et pour la troisième fois en sept mois, le Smic augmentera automatiquement de 2,65% le 1er mai, afin d'augmenter dans les mêmes proportions que l'inflation. De quoi passer au-dessus de la barre des 1 300 euros net mensuel (1 302,64 euros très exactement), soit une hausse de 34 euros. En brut, le Smic mensuel s'établira ainsi à 1 645,58 euros, soit 10,85 euros de l'heure contre 10,57 euros à l'heure actuelle. Selon le ministère du Travail, cette hausse devrait bénéficier directement à plus de deux millions de salariés. Depuis mai 2021, le Smic aura ainsi augmenté de 5,9%, soit 72 euros net. Pour mémoire, aucun des deux candidats à la présidentielle ne souhaite, à l'heure actuelle, aller au-delà de cette augmentation automatique.

## Energie : la France veut être championne d'Europe

En déplacement à Nantes, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée en charge de l'Industrie, a accordé un entretien exclusif au Journal des Entreprises. Dans le contexte de crise en Ukraine et de crise de l'énergie, elle fait part des inquiétudes des industriels, évoque le développement des filières énergétiques et parle des projets industriels conduits à l'échelle de l'Europe. Pour elle, la France doit devenir le champion européen de l'énergie. Cocorico, la France vient d'installer sa première éolienne offshore, au large du Croisic. Sauf que la ministre l'avoue elle-même, la France est très en retard par rapport à ses voisins en matière d'éolien marin. Notamment à cause des nombreux recours contentieux qui s'élèvent contre les champs marins et, plus largement, contre un certain nombre de grands projets en France. Pour gagner du temps, la ministre de l'Industrie a une solution. « Nous travaillons sur des mesures juridiques, une ordonnance, pour accélérer les procédures administratives de validation des installations classées », confie-t-elle.

▶ **A lire :** "Dans le domaine de l'énergie, notre ambition est de prendre le leadership en Europe"

## L'euro à la peine face à un dollar en pleine forme

Pour la première fois depuis mai 2020, l'euro a atteint le seuil de 1,08 dollar ce vendredi. Tandis que la Banque centrale européenne (BCE) campe sur sa politique monétaire en maintenant des taux à un niveau historiquement bas

malgré une inflation record, la Banque centrale américaine (Fed) est plus offensive et a d'ores et déjà amorcé un relèvement des taux, tout comme d'autres grandes économies telles que le Canada, le Royaume-Uni ou encore la Corée du Sud. Une politique attentiste de la BCE, certes liée aux incertitudes des conséquences de la guerre en Ukraine, mais qui n'est pas sans interroger de nombreux observateurs internationaux face à un dollar en pleine forme.

## 14 avril

### **Le réaménagement des PGE boudé par les entreprises**

Encore un dispositif qui fait pschitt ? Le rééchelonnement des prêts garantis par l'Etat (PGE), tel que proposé par le gouvernement en début d'année, n'a en tout cas pas entraîné de ruée sur la Médiation du crédit. Mais ce service de la Banque de France reste toujours autant mobilisé, pour tenter de dénouer les différends entre les entreprises et leurs banques. Avec de moins en moins de succès.

### **Présidentielle 2022 : les indépendants dans l'expectative**

Après la CPME et le Medef, au tour de l'U2P de se positionner pour le second tour de la présidentielle. Sans vouloir donner de consigne de vote, l'Union des entreprises de proximité distribue les bons et les mauvais points aux candidats. Elle salue le bilan d'Emmanuel Macron (gestion de la crise sanitaire, plan pour les travailleurs indépendants, soutien à l'apprentissage) et souligne "la place accordée par Marine Le Pen aux plus petites entreprises dans son programme". Mais l'organisation exige aussi du premier "sa reconnaissance du rôle des partenaires sociaux et de la démocratie sociale". Et s'inquiète du "sérieux budgétaire" de la seconde "et des risques encourus par l'économie française" si elle est élue. Aux deux finalistes, l'U2P demande, par ailleurs, de se prononcer sur une réforme de la représentativité patronale et la lutte contre les difficultés de recrutement.

### **L'économie européenne mise au pas par la guerre**

Plus les jours passent, plus le constat s'impose : « La guerre en Ukraine a de sérieuses répercussions sur l'économie de la zone euro. » Au point de nettement obscurcir ses perspectives de croissance. Le diagnostic provient, cette fois, de la présidente de la Banque centrale européenne. Sans donner de chiffres précis, Christine Lagarde a estimé que la croissance, « faible au premier trimestre 2022 », allait rester dans « l'atonie » ensuite. C'est que la crise russo-ukrainienne « [pèse] lourdement sur la confiance » des acteurs économiques, alourdit le budget des ménages et les coûts des entreprises, « entraîne de nouveaux goulets d'étranglement » pour les approvisionnements... Bref, le sort de l'économie européenne est désormais lié « à la suite du conflit, [aux] retombées des sanctions en vigueur et [aux] éventuelles mesures supplémentaires ». Mais, déjà, la patronne de la BCE estime que « les prix de l'énergie demeureront élevés à court terme ». Or, le danger est que leur persistance à de tels niveaux, associée à « une perte de confiance pourraient ralentir la demande et freiner la consommation et l'investissement plus fortement que prévu ».

► **A (re)lire :** L'économie française entravée par les crises internationales en début d'année

## Relocaliser, la fausse bonne idée ?

Il faut sauver la mondialisation ! Ebranlé par la crise du coronavirus, et maintenant la guerre en Ukraine, le mouvement d'ouverture et d'interconnexion globales des économies semble avoir du plomb dans l'aile. A tel point qu'après l'OMC, c'est le Fonds monétaire international qui monte au créneau avec un credo : contre les difficultés d'approvisionnement, la relocalisation n'est pas la solution, mais plutôt un problème. Car la clé, explique le FMI, c'est la diversification, et donc plus, plutôt que moins, d'échanges internationaux.

## Energie : du biogaz multi-usages en Mayenne

Les Pays de la Loire à la pointe de la transition énergétique. Après la première éolienne en mer de France, implantée cette semaine au large de la Loire-Atlantique, c'est au tour du site mayennais d'Evergaz d'annoncer un positionnement inédit dans le pays, en tant que producteur de biogaz.

► **A lire :** Evergaz devient le premier site de méthanisation de France à valoriser son gaz sous quatre formes